



# COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-verbal n°5/ 2019 - 2020

---

**Réunion du** 17 janvier 2020

---

**Président :** Mr Michel GENDRON

---

**Présents :** MM. Gérard BAUMANN - Jacques BOULOGNE - Cyril CHAUMONT - Michel COPINNE - Jean-Luc EVRARD - Claude FLAGET - Maurice GAY - Michel GOTTE - Walter DE NARDIN - Marc HAENEL - Gérard JANTET - André PETTE - Pierre REY - Dominique SCHOTT.

---

**Assiste :** Mme Nathalie RAMONET.

---

**La commission a pris connaissance des dossiers à envoyer à la FFF (CFTIS) pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.**

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **BERG - STADE MUNICIPAL - NNI 67 029 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 27/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **BREITENBACH - STADE MUNICIPAL - NNI 67 063 01 01**

Cette installation était classée en Niveau FOOT A11 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau FOOT A11 en date du 04/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'AOP en date du 23/05/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau FOOT A11 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **DANGOLSHEIM - STADE NOTRE DAME - NNI 67 085 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 23/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **ERNOLSHEIM LES SAVERNE - STADE FROHNBERG - NNI 67 129 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 28/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **ESCHBOURG - STADE DU REKOPF - NNI 67 133 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 04/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **HOCHFELDEN - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 202 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 15/06/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 24/09/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 15/06/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **KINDWILLER - STADE MUNICIPAL - NNI 67 238 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 05/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'AOP en date du 6 décembre 2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **MARMOUTIER - STADE MUNICIPAL - NNI 67 283 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 10/10/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **MENCHHOFFEN - STADE MUNICIPAL - NNI 67 289 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 13/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **RINGENDORF - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 403 01 02**

Cette installation était classée en Niveau FOOT A11 jusqu'au 02/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau FOOT A11 en date du 28/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Convention de mise à disposition entre la mairie et le club du FC LIXHAUSEN en date du 26/06/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau FOOT A11 jusqu'au 02/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **ROMANSWILLER - STADE VOGESIA - NNI 67 408 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 21/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **SAESSOLSHEIM - STADE SCHMIDT LE ROI 1 - NNI 67 423 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 16/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **SCHWENHEIM - STADE MUNICIPAL - NNI 67 459 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 15/10/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle demande le changement des crochets en fer non conformes des deux buts et propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **WIMMENAU - STADE MUNICIPAL - NNI 67 535 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 02/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 17/10/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 02/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **BIESHEIM - STADE DU GIESSEN - NNI 68 036 01 02**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 27/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **MERTZEN - STADE SAINT MAURICE 2 - NNI 68 202 01 02**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 30/09/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 25/11/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **THANN - STADE HENRI LANG 1 - NNI 68 334 01 01**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 15/12/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 25/09/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'AOP en date du 30/09/2014

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 25/09/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **WESTHALTEN - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 68 364 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/07/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 04/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 01/07/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **1.3. Changements de niveau de classement**

➤ **SCHIRMECK - STADE CITÉ SCOLAIRE HAUTE/BRUCHE - NNI 67 020 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau Foot A11 en date du 28/10/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose le changement du classement de l'installation en Niveau Foot A11 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **GUEMAR – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 68 113 01 01**

Cette installation était classée en niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de niveau de classement en Niveau 5 en date du 28/10/2019

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'AOP en date du 07/11/2019
- ✓ Photos et plan après travaux en date de juillet 2019

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **NOTHALTEN - STADE MUNICIPAL - NNI 67 337 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau FOOT A11 en date du 18/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'AOP en date du 20/09/2019

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau FOOT A11 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **LIEPVRE - STADE MUNICIPAL - NNI 68 185 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau FOOT A11 en date du 14/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau FOOT A11 jusqu'au 01/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

## **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

### **2.1. Classements initiaux**

### **2.2. Classements provisoires**

### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

➤ **PLOBSHEIM – COMPLEXE SPORTIF DU LANGENSAND - NNI 67 378 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 24/08/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 SYE en date du 28/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Test in situ en date du 30/07/2019
- ✓ L'AOP en date du 28/01/2010

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **2.4. Changements de niveau de classement**

➤ **FEGERSHEIM – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 137 01 02**

Cette installation est classée en Niveau Foot A11 SYE Provisoire jusqu'au 24/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de niveau de classement en Niveau 5 SYE en date du 21/08/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur JANTET, membre de la CRTIS, en date du 07/01/2020
- ✓ AOP en date du 10/12/2019
- ✓ Test in situ en date du 04/11/2019

Elle propose le changement de niveau de classement de l'installation en Niveau 5 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **OBERNAI – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 348 01 02**

Cette installation est classée en Niveau Foot A11 SYE Provisoire jusqu'au 25/02/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de niveau de classement en Niveau 4 SYE en date du 30/09/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur BAUMANN, membre de la CRTIS, en date du 30/09/2019
- ✓ AOP en date du 29/01/2018
- ✓ Test in situ en date du 03/09/2019

Elle propose le changement de niveau de classement de l'installation en Niveau 4 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile

## **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

## **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

➤ **MERTZEN - STADE SAINT MAURICE 1 - NNI 68 202 01 01**

Cette installation est classée en Niveau FOOT A11 jusqu'au 30/09/2025.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'élargissement du terrain à 100 x 65m.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable en date du 19/12/2019
- ✓ Lettre d'intention
- ✓ Plans avec les dimensions de l'aire de jeu
- ✓ Projet de renaturation du lit de l'HALTSCHBACH en date du 20/09/2019

Compte-tenu des contraintes foncières, la CRTIS émet un avis préalable favorable au projet d'agrandissement du terrain à 100mx65m en vue d'un classement en niveau 5 sous réserve que l'installation respecte le Règlement des Terrains applicable depuis le 31 mai 2014.

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

##### ➤ **PHALSBOURG – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 57 540 01 01**

Cette installation est classée en niveau 5 jusqu'au 02/04/2021.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour un changement de revêtement, passage de pelouse naturelle à un gazon synthétique, le choix du gazon n'est pas précisé dans les documents joints.

Il est précisé sur la demande d'avis préalable que le niveau de classement souhaité est le Niveau 5 SYE.

Pièces fournies :

- ✓ Délibération du conseil municipal en date du 13/11/2019
- ✓ Plans de l'aire de jeu, des clôtures et protections

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un revêtement en gazon synthétique s'inscrivant dans une installation de niveau 5 SYE, sous réserve du respect du Règlement des Terrains applicable depuis le 31.05.2014, et transmet à la CFTIS pour décision.

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service (dans un délai de 6 mois) et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

##### ➤ **HOLTZHEIM – STADE DE LA BRUCHE 3 – NNI 67 212 01 03**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la réalisation du terrain réduit FOOT A 8 SYE (62m x 43m) avec drainage en lieu et place d'un terrain en stabilisé.

Nature du revêtement : synthétique remplissage liège, sur une sous-couche amortissante drainante.

L'éclairage est composé de 4 mâts de hauteur de 10m, avec des projecteurs à incandescence. Les travaux se limitent au déplacement de 2 ensembles en dehors du périmètre de sécurité, tout en respectant un niveau d'éclairement moyen de 100 lux, avec un facteur d'uniformité horizontal de 0,4.

Pièces fournies :

- ✓ Lettre d'intention en date du 28/11/2019
- ✓ Plan de l'aire de jeu avec coupe transversale

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un terrain réduit FOOT A 8 SYE s'inscrivant, sous réserve du respect du Règlement des Terrains applicable depuis le 31.05.2014, et transmet à la CFTIS pour décision.

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service (dans un délai de 6 mois) et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

#### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

##### ➤ **WITTENHEIM – STADE PIERRE DE COUBERTIN 1 – NNI 68 376 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 04/10/2019.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la mise en place d'un arrosage intégré sur cette installation, sous réserve du respect de l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31 mai 2014.

Le projet indique 35 arroseurs de type HUNTER I-25.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé
- ✓ Plan d'implantation des arroseurs
- ✓ Descriptif des arroseurs utilisés

La CRTIS émet un avis préalable favorable au projet de l'arrosage intégré, à ce titre elle rappelle l'alinéa 8 à l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31.05.2014.

**Extrait de l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31 mai 2014.**

8. Après l'achèvement des travaux, toutes les installations d'arrosage visées à l'alinéa 2 doivent faire l'objet, de la part du maître d'œuvre, d'une attestation de conformité accompagnée d'un dossier technique notamment eu égard aux exigences visées à l'annexe 4 du présent Règlement.

##### ➤ **WITTENHEIM – STADE PIERRE DE COUBERTIN 2 – NNI 68 376 01 02**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/07/2019.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la mise en place d'un arrosage intégré sur cette installation, sous réserve du respect de l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31 mai 2014.

Le projet indique 35 arroseurs de type HUNTER I-25.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé
- ✓ Plan d'implantation des arroseurs
- ✓ Descriptif des arroseurs utilisés

La CRTIS émet un avis préalable favorable au projet de l'arrosage intégré, à ce titre elle rappelle l'alinéa 8 à l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31.05.2014.

**Extrait de l'article 1.2.5 du Règlement des Terrains applicable depuis le 31 mai 2014.**

8. Après l'achèvement des travaux, toutes les installations d'arrosage visées à l'alinéa 2 doivent faire l'objet, de la part du maître d'œuvre, d'une attestation de conformité accompagnée d'un dossier technique notamment eu égard aux exigences visées à l'annexe 4 du présent Règlement.

## **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

### **5.1. Classements initiaux**

#### ➤ **SELESTAT – SALLE GERMAIN SPATZ - NNI 67 462 99 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 1 en date du 07/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée en date du 06/10/2019
- ✓ Rapport de visite de Monsieur BAUMANN, membre de la CRTIS, en date du 06/10/2019
- ✓ AOP en date du 19/01/2012
- ✓ PV de la visite de la CDS en date du 10/01/2019
- ✓ Les plans de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 1 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **5.2. Confirmations de niveau de classement**

### **5.3. Changements de niveau de classement**

## **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

- PV du 11/12/2019

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

#### ➤ **ESCHAU – COMPLEXE SPORTIF 2 - NNI 67 131 01 02**

Tests in situ en date du 28/03/2019.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

#### ➤ **MULHOUSE – COMPLEXE SPORTIF DE LA DOLLER - NNI 68 224 04 01**

Tests in situ en date du 10/11/2019.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

## **9. FAFA**

# **ECLAIRAGES**

## **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

### **10.1. Classements fédéraux initiaux**

#### ➤ **FEGERSHEIM – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 137 01 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau E5 en date du 15/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Certificat de conformité en date du 07/11/2019
- ✓ Engagement d'entretien en date du 10/12/2019

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 205 lux ; uniformité : 0,71 ; Rapport Emini / Maxi 0,51.

La commission propose le classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 15/10/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **WALDHAMBACH – STADE MUNICIPAL - NNI 67 514 01 01**

Cette installation n'a jamais été classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau E5 en date du 07/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Certificat de conformité en date du 19/12/2019
- ✓ Engagement d'entretien en date du 06/01/2020

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 167 lux ; uniformité : 0,74 ; Rapport Emini / Maxi 0,45.

La commission propose le classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 07/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

## **10.2. Confirmation de classement**

### ➤ **BOUXWILLER – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 061 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 15/11/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 07/01/2020.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 240 lux ; uniformité : 0,83 ; Rapport Emin / Maxi 0,67.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### ➤ **DORLSHEIM – STADE DU SCHIFFBACH – NNI 67 101 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFOOT A11 jusqu'au 26/03/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 232 lux, Uniformité = 0,44, Rapport Emini/Maxi = 0,19.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 25/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### ➤ **DRULINGEN – COMPLEXE SPORTIF MULTISPORTS 1 – NNI 67 105 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 06/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 150 lux, Uniformité = 0,78, Rapport Emini/Maxi = 0,43.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 06/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### ➤ **MOLSHEIM – PARC DES SPORTS STADIUM N°1 - NNI 67 300 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 19/11/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 27/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 258 lux ; uniformité : 0,74 ; Rapport Emin / Maxi 0,57.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### ➤ **OBERSCHAEFFOLSHEIM – STADE DU CANAL 1 – NNI 67 350 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 27/09/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 22/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 136 lux, Uniformité = 0,41, Rapport Emini/Maxi = 0,21.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 22/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### ➤ **PLOBSHEIM – COMPLEXE SPORTIF DU LANGENSAND - NNI 67 378 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 16/12/2017.



La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 18/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 218 lux ; uniformité : 0,84 ; Rapport Emin / Maxi 0,72.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **PREUSCHDORF – STADE DU SELTZBACH - NNI 67 379 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 12/04/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 17/09/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 241 lux ; uniformité : 0,87 ; Rapport Emin / Maxi 0,77.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **REIPERTSWILLER – STADE DE LA FORÊT 1 - NNI 67 392 01 01**

Cette installation est classée en Niveau E4 jusqu'au 21/02/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 28/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 231 lux ; uniformité : 0,92 ; Rapport Emin / Maxi 0,80.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **SARRE-UNION – STADE OMNISPORTS 1 - NNI 67 434 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 15/12/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 243 lux ; uniformité : 0,77 ; Rapport Emin / Maxi 0,59.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **SCHILTIGHEIM – STADE GUSTAVE KITZINGER – NNI 67 447 01 02**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 25/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 21/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 169 lux, Uniformité = 0,48, Rapport Emin/Maxi = 0,19.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 21/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **SCHWENHEIM – STADE MUNICIPAL – NNI 67 459 01 01**

Cette installation est classée en Niveau E5 jusqu'au 09/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 14/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 167 lux, Uniformité = 0,74, Rapport Emin/Maxi = 0,52.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 14/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **WINGEN SUR MODER – STADE MUNICIPAL – NNI 67 538 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 08/06/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 06/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 101 lux, Uniformité = 0,56, Rapport Emini/Maxi = 0,35.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 06/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **COLMAR – PARC DES SPORTS STADIUM N°1 - NNI 68 066 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E3 jusqu'au 26/11/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E3 en date du 06/12/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 784 lux ; uniformité : 0,70 ; Rapport Emin / Maxi 0,58.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E3 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **GUEMAR – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 68 113 01 02**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/03/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 06/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 160 lux, Uniformité = 0,71, Rapport Emini/Maxi = 0,46.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 06/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **KAYSERSBERG – STADE JOSEPH AIOLFI 1 – NNI 68 162 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/11/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 07/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 145 lux, Uniformité = 0,72, Rapport Emini/Maxi = 0,50.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 07/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **LIEPVRE – STADE MUNICIPAL – NNI 68 185 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 03/05/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 10/12/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 194 lux, Uniformité = 0,58.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 10/12/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **ODEREN – STADE ROLAND VALDENNAIRE – NNI 68 247 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 08/02/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 156 lux, Uniformité = 0,75, Rapport Emini/Maxi = 0,52.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 25/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **ROUFFACH – STADE LOUIS TROUCHE – NNI 68 287 01 02**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 12/01/2017.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 27/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 185 lux, Uniformité = 0,77, Rapport Emini/Maxi = 0,54.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 27/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **10.3. Changements de niveau de classement**

#### ➤ **GERSTHEIM – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 67 154 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFOOT A11 jusqu'au 09/11/2018.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau E5 en date du 04/12/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 145 lux, Uniformité = 0,71, Rapport Emini/Maxi = 0,51.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 04/12/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **GERSTHEIM – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 67 154 01 02**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 05/11/2017.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau EFOOT A11 en date du 04/12/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 208 lux, Uniformité = 0,59, Rapport Emini/Maxi = 0,40.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau EFOOT A11 jusqu'au 04/12/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **OBERNAI – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 67 348 01 02**

Cette installation est classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 13/06/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau E5 en date du 09/10/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 234 lux, Uniformité = 0,77, Rapport Emini/Maxi = 0,59.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 09/10/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **WISSEMBOURG – STADE DES TURCOS 1 – NNI 67 544 01 01**

Cette installation est classée en Niveau E4 jusqu'au 02/02/2019.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau E5 en date du 12/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 201 lux, Uniformité = 0,70, Rapport Emini/Maxi = 0,54.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 12/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **GUEMAR – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 68 113 01 01**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/03/2019.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau EFoot A11 en date du 06/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 144 lux, Uniformité = 0,42, Rapport Emini/Maxi = 0,44.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 06/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ **MASVEAUX – STADE DE LA DOLLER 1 – NNI 68 201 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 27/09/2019.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau E5 en date du 22/11/2019.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 130 lux, Uniformité = 0,78, Rapport Emini/Maxi = 0,53.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 22/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **THANN – STADE HENRI LANG 1 – NNI 68 334 01 01**

Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 18/10/2016.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau E5 en date du 08/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 182 lux, Uniformité = 0,81, Rapport Emini/Maxi = 0,62.

Elle propose le changement de classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 08/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1. Classements fédéraux initiaux**

### **11.2. Confirmation de classement**

### **11.3. Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

➤ **HOLTZHEIM – STADE DE LA BRUCHE 3 – NNI 67 212 01 03**

Cette installation n'a jamais été classée puisqu'il s'agit d'un projet de construction.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage en date du 26/11/2019.

Après étude des documents versés au dossier, la commission constate dans l'étude technique,

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 10 m LED (3 par mât).
- ✓ Emh à 129 Lux
- ✓ Fu à 0.85
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,70
- ✓ Aire de jeu de 62 x 43 m

L'implantation des mats est conforme à l'article 1.1.6.b du Règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives de la FFF

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en niveau FOOT A 8

## **INSTALLATIONS**

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement

➤ **RETHEL – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 08 362 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 4 SYE jusqu'au 24/10/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 4 SYE en date du 09/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de de Monsieur COPINNE, Membre CRTIS, en date du 12/12/2019
- ✓ Test in situ en date du
- ✓ AOP en date du 08/11/2005
- ✓ plans

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 4 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

➤ **BAZEILLES – STADE JEAN-CLAUDE BERNARD 1 - NNI 08 053 01 01**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 07/06/2028.

La Commission prend connaissance de la modification de l'installation d'un arrosage et d'un drainage  
La Commission propose le maintien du classement de l'installation en Niveau 4 jusqu'au 07/06/2028.

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT AUBE (10)

## **INSTALLATIONS**

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT HAUTE-MARNE (52)

## **INSTALLATIONS**

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.2. Classements initiaux
- 1.3. Confirmations de niveau de classement
- 1.4. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**



# DISTRICT MARNE (51)

## INSTALLATIONS

### **2. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Confirmations de niveau de classement**

#### **2.3. Changements de niveau de classement**

##### ➤ **WITRY LES REIMS - STADE JEAN BOUCTON 2 - NNI 51 662 01 02**

Cette installation était classée en Niveau Foot A11 jusqu'au 06/03/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en Niveau 6 en date du 16/01/2020.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, Membre CRTIS, en date du 16/01/2020

Elle propose le changement du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 16/01/2030, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **3. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **3.1. Classements initiaux**

#### **3.2. Classements provisoires**

#### **3.3. Confirmations de niveau de classement**

#### **3.4. Changements de niveau de classement**

##### ➤ **CORMONTREUIL – STADE SERGE LÉCRINIER - NNI 51 172 04 01**

Cette installation est classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 13/09/2029.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de niveau de classement en Niveau 4 SYE en date du 16/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS, en date du 16/12/2019

Elle propose le changement de niveau de classement de l'installation en Niveau 4 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **4. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **5. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **5.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **5.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

#### **5.3. Installations équipées d'un arrosage**

### **6. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### **6.1. Classements initiaux**

#### **6.2. Confirmations de niveau de classement**

#### **6.3. Changements de niveau de classement**

### **7. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **8. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **9. AFFAIRES DIVERSES**

#### ➤ **BETHENY - STADE LOUIS BLÉRIOT 2 - NNI 51 055 01 02**

Les mesures d'éclairage ont été réalisées et transmises par le stade de Reims, elles sont conformes à l'avis préalable. Elles doivent être accompagnées de la demande de classement et de tous les documents techniques correspondants pour que la FFF prononce le classement.

**10. FAFA**

**ECLAIRAGES**

**11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Changements de niveau de classement

**12. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 12.1. Classements fédéraux initiaux
- 12.2. Confirmation de classement
- 12.3. Divers

**13. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **JARVILLE LA MALGRANGE - STADE DE LA CALIFORNIE 1 - NNI 54 274 02 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 21/02/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 13/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 13/01/20320, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **JARVILLE LA MALGRANGE – STADE DE LA CALIFORNIE 2 - NNI 54 274 02 02**

Cette installation classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 01/12/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 SYE en date du 13/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite en date du 04/12/2017
- ✓ Test initiaux in situ en date du EN ATTENTE (La réception de ce document conditionne le classement définitif par la FFF.)

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

##### ➤ **TOMBLAINE – STADE MARCEL PICOT 3 - NNI 54 526 01 03**

Cette installation classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 09/07/2023 a fait l'objet d'un renouvellement de moquette.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 SYE en date du 02/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Test initiaux in situ en date du 29/11/2019
- ✓ Dossier technique

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

#### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### **5.1. Classements initiaux**

##### ➤ **TOUL – SALLE GEORGES GUYNEMER - NNI 54 528 99 01**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 en date du 30/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DA PONTE, membre de la CDTIS, en date du 30/12/2019
- ✓ Le plan de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 30/12/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **TOUL – SALLE JEAN ET HENRY BALSON - NNI 54 528 99 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 2 en date du 30/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DA PONTE, membre de la CDTIS, en date du 30/12/2019
- ✓ Les plans de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 2 jusqu'au 30/12/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **TOUL – SALLE PIERRE ET MARIE CURIE - NNI 54 528 99 03**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 3 en date du 30/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DA PONTE, membre de la CDTIS, en date du 30/12/2019
- ✓ Les plans de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 3 jusqu'au 30/12/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **TOUL – SALLE H. MAITRE PIERRE - NNI 54 528 99 04**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 3 en date du 30/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DA PONTE, membre de la CDTIS, en date du 30/12/2019
- ✓ Les plans de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 3 jusqu'au 30/12/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **TOUL – GYMNASSE CROIX DE METZ - NNI 54 528 99 05**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 en date du 16/01/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DA PONTE, membre de la CDTIS, en date du 16/01/2020
- ✓ Les plans de l'ensemble sportif

Elle propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 16/01/2030, sous réserve d'ajouter une table de marque, un panneau d'affichage électronique ou autre pour connaître les résultats et le temps de jeu restant, le local cadres servira de vestiaire arbitre, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

**5.2. Confirmations de niveau de classement**

**5.3. Changements de niveau de classement**

**6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

**7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

**8. AFFAIRES DIVERSES**

**9. FAFA**

**ECLAIRAGES**

**10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

**10.1. Classements fédéraux initiaux**

➤ **VANDOEUVRE LES NANCY – STADE JACQUES SONET N°1 - NNI 54 547 01 01**

Cette installation n'a jamais été classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau E5 en date du 13/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Rapport de vérification installations électriques en date du 12/12/2018
- ✓ Mesure d'éclairage
- ✓ Spécifications générales
- ✓ Engagement d'entretien en date du 13/01/2020
- ✓ Plan d'exécution

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 202 lux ; uniformité : 0,76 ; Rapport Emini / Maxi 0,50.

La commission propose le classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 13/12/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

## **10.2. Confirmation de classement**

### ➤ **JARVILLE LA MALGRANGE – STADE DE LA CALIFORNIE 2 - NNI 54 274 02 02**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 13/10/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en Niveau E4 en date du 13/01/2020.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage moyen 201 lux ; uniformité : 0,71 ; Rapport Emin / Maxi 0,50.

La commission propose la confirmation de classement de l'installation en Niveau E4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### ➤ **LANEUVEVILLE DEVANT NANCY – STADE MUNICIPAL N° 2 – NNI 54 300 03 01**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 23/11/2016.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 13/01/2020.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 135 lux, Uniformité = 0.71, Rapport Emini/Maxi = 0.43.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 13/01/2022, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

## **10.3. Changements de niveau de classement**

# **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

## **11.1. Classements fédéraux initiaux**

### ➤ **TOUL – SALLE JEAN ET HENRY BALSON - NNI 54 528 99 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 2 en date du 30/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage Moyen = 704 lux, Uniformité = 0.62, Rapport Emini / Maxi = 0.50.

Elle propose le classement en EFUTSAL 2 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### ➤ **TOUL – SALLE PIERRE ET MARIE CURIE - NNI 54 528 99 03**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 3 en date du 30/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage Moyen = 275 lux, Uniformité = 0.73, Rapport Emini / Maxi = 0.52.

Elle propose le classement en EFUTSAL 3 j et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### ➤ **TOUL – SALLE H. MAITRE PIERRE - NNI 57 528 99 04**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 3 en date du 30/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage Moyen = 715 lux, Uniformité = 0.62, Rapport Emini / Maxi = 0.53.

Elle propose le classement en EFUTSAL 3 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

➤ **TOUL – GYMNASSE CROIX DE METZ - NNI 54 528 99 05**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 4 en date du 16/01/2020.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage Moyen = 274 lux, Uniformité = 0.58, Rapport Emini / Maxi = 0.43.

Elle propose le classement en EFUTSAL 4 jusqu'au 16/01/2022 sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

**11.2. Confirmation de classement**

**11.3. Divers**

**12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT MEUSE (55)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

- LONGEVILLE EN BARROIS – STADE MUNICIPAL - NNI 55 302 01 01

Cette installation est classée en Niveau 6 SYE jusqu'au 20/08/2027.

La Commission prend connaissance de la modification de l'installation par la création d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral.

La Commission propose le maintien du classement de l'installation en Niveau 6 SYE jusqu'au 20/08/2027.

## ECLAIRAGES

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **BOULAY MOSELLE – STADE CHARLES MULLER 1 - NNI 57 097 01 01**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 23/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 4 en date du 19/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/11/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

##### ➤ **EBLANGE - STADE SCHWELLBACH - NNI 57 187 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 14/03/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 19/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/11/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 19/11/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **HOTTVILLER - STADE CAMILLE MULLER - NNI 57 338 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 09/02/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 19/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/10/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 19/10/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **NEBING – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 57 496 01 01**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 22/07/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 4 en date du 19/09/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/09/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 4 et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

##### ➤ **NEBING - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 57 496 01 02**

Cette installation est classée en Niveau 5s jusqu'au 21/06/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5s en date du 19/09/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 18/10/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5s jusqu'au 19/09/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

##### ➤ **ORMERSVILLER - STADE MUNICIPAL - NNI 57 526 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 04/07/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 en date du 22/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée



- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 22/10/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 jusqu'au 22/10/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **SARREINSMING - STADE DE LA SARRE - NNI 57 633 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 17/07/2016.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 17/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 18/10/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 17/10/2029, sous réserve de mettre la hauteur des buts à 2,44m sans délai (dans la tolérance de 10mm) ainsi que remettre en état le système de relevage des filets et sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **WALDHOUSE - STADE DU BRUHL - NNI 57 738 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 07/12/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 19/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/10/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 19/10/2029, sous réserve de d'implanter réglementairement et dans les meilleurs délais les bancs de touche et sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

➤ **DIESEN - STADE MUNICIPAL - NNI 57 765 01 01**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 17/09/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 6 en date du 19/11/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Membre CRTIS, en date du 19/11/2019

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 6 jusqu'au 19/11/2029, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **1.3. Changements de niveau de classement**

## **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

### **2.1. Classements initiaux**

### **2.2. Classements provisoires**

### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

### **2.4. Changements de niveau de classement**

## **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

## **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

➤ **METZ – STADE DE LA GRANGE AU BOIS – NNI 57 463 11 01**

Cette installation n'a jamais été classée puisqu'il s'agit d'un projet de construction.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la réalisation d'un terrain en gazon synthétique niveau 5 SYE (105 x 68).

Nature du revêtement : gazon synthétique DIAMOND P+60.

Pièces fournies :

- ✓ Lettre d'intention en date du 17/01/2020
- ✓ Fiche technique
- ✓ Plans de l'aire de jeu

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un terrain niveau 5 SYE, sous réserve du respect du Règlement des Terrains applicable depuis le 31.05.2014, et transmet à la CFTIS pour décision.

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service (dans un délai de 6 mois) et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

#### 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### 5.1. Classements initiaux

#### 5.2. Confirmations de niveau de classement

#### 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

- PV du 05/12/2019
- PV du 15/01/2020

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

#### ➤ MARLY - STADE ANDRÉ DELAÎTRE 2 – NNI 57 447 01 02

Tests in situ en date du 31/12/2019.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

#### ➤ SAINT AVOLD – STADE ÉMILE HUCHET - NNI 57 606 03 01

Tests in situ en date du 12/11/2019.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

#### ➤ SAINT AVOLD – STADE DU CENTRE N°2 - NNI 57 606 01 02

Tests in situ en date du 12/11/2019.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

#### **10.1 Classements fédéraux initiaux**

#### **10.2 Confirmation de classement**

#### ➤ FAREBERSVILLER – STADE DU CHÂTEAU D'EAU – NNI 57 207 01 01

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 28/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 16/12/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 174 lux, Uniformité = 0.82, Rapport Emini/Maxi = 0.67.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 16/12/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ YUTZ – COMPLEXE SPORTIF JEAN MERMOZ 2 – NNI 57 757 01 02

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 27/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 141 lux, Uniformité = 0.76, Rapport Emini/Maxi = 0.49.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 25/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

#### ➤ YUTZ – STADE DE LA FORÊT – NNI 57 757 02 01

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 27/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau E5 en date du 25/11/2019.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 135 lux, Uniformité = 0.79, Rapport Emini/Maxi = 0.55.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau E5 jusqu'au 25/11/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **10.3 Changements de niveau de classement**

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1 Classements fédéraux initiaux**

### **11.2 Confirmation de classement**

### **11.3 Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

### **➤ METZ – STADE DE LA GRANGE AUX BOIS – NNI 57 436 11 01**

Cette installation n'a jamais été classée puisqu'il s'agit d'un projet de construction.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage en date du 17/01/2020.

Après étude des documents versés au dossier, la commission constate dans l'étude technique,

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 18 m LED (3 par mât).
- ✓ Emh à 160 Lux
- ✓ Fu à 0.80
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,63
- ✓ GR 48,2
- ✓ Aire de jeu de 105 X 68 m

L'implantation des mats est conforme à l'article 1.1.6.b du Règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives de la FFF

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en niveau E5.

# DISTRICT DES VOSGES (88)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
  - GOLBEY – STADE DE LA HAIE LE DOYEN 3 - NNI 88 209 01 03

Cette installation était classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 17/10/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau 5 SYE en date du 09/12/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, Membre CRTIS, en date du 09/12/2019
- ✓ Test in situ en date du 12/01/2020
- ✓ AOP en date du 12/05/2010

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau 5 SYE et transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## ECLAIRAGES

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
  - SAINT AME – STADE LES CLOISIEURES – NNI 88 409 01 01  
Cette installation était classée en Niveau EFoot A11 jusqu'au 14/12/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en Niveau EFoot A11 en date du 29/10/2019.

Pièces fournies :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 111 lux, Uniformité = 0.41, Rapport Emini/Maxi = 0.16.

Elle propose la confirmation du classement de l'installation en Niveau EFoot A11 jusqu'au 29/10/2021, sous réserve de la validation du GT classement de la CFTIS.

### **10.3. Changement de niveau de classement**

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1. Classements fédéraux initiaux**

### **11.2. Confirmation de classement**

### **11.3. Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

Président de la CRTIS  
Michel GENDRON